

l'égard des capitalismes les plus avancés (Etats Unis, Allemagne) s'accuse (les investissements étrangers en France atteignent pour leur part 6 milliards en 1970, soit 6 % de l'investissement productif, auxquels il faut ajouter plus de 2 milliards de valeurs françaises détenues par l'étranger).

Ce mode d'intégration du capital français à l'organisation monopoliste supranationale, où se développent toutes les contradictions d'un impérialisme secondaire, est inséparable du tournant de la « politique industrielle » qui s'amorce au lendemain de 1968 et par lequel se restaure et se renforce l'hégémonie du capital financier au sein de la formation sociale française.

2.— Accumulation du capital et lutte économique de classe depuis 1968

A) *L'ensemble de la période ouverte par mai 1968 est caractérisé par un rythme exceptionnellement soutenu d'accumulation du capital.*

Il s'agit bien, de ce point de vue, d'une nouvelle phase structurelle de la mise en valeur du capital. La restructuration financière et juridique du capital français (fusions, concentrations, etc...) intensifiée dans la période 1960-1967 (Vème Plan notamment) commence à marquer ses effets au niveau de la « rationalisation » du procès technique de production.

L'accentuation de la compétition commerciale et technologique européenne (allemande notamment) impose un mode d'utilisation des forces productives à forte productivité du travail.

L'élévation rapide du coût unitaire nominal de la force de travail (le salaire par tête croît de plus de 10 % en moyenne annuelle de 1968 à 1971 pour moins de 7 % de 1964 à 1968) incite, notamment dans de nombreux secteurs à faible composition organique du capital dont la survie était liée à l'emploi massif d'une main d'œuvre peu qualifiée et sous-rémunérée (ex-bâtiments, textiles...), à l'utilisation plus intensive de la force de travail.

Dans une phase générale de haute conjoncture, et de croissance inflationniste, les incertitudes sur l'écoulement de la production et la rentabilité des investissements semblent réduites et il est vital pour le capital d'élargir rapidement les capacités de production installées.

Au total la période 1968-1972 est caractérisée par un flux très important de renouvellement, de modernisation et d'extension des équipements fixes tant dans le secteur industriel productif que dans celui des services, transports ou commerce.

Si l'on s'en tient à l'industrie, un cycle conjoncturel assez accusé se dessine certes au cours de la période : les investissements productifs de l'industrie privée croissent à prix constants de 22,2 % et 19,8 % en 1969 et 1970 ; de 8,7 % en 1971 et 1972. Mais au delà de ces fluctuations dans la croissance de l'investissement, un phénomène structurel caractérise l'ensemble de la période : le passage à un mode d'organisation du procès de production marqué par une utilisation beaucoup plus forte de capital constant (et de la part fixe de celui-ci). Ce phénomène peut être mesuré (de façon indicative) par l'élévation continue du taux d'investissement productif (soit investissement de l'année/production) qui pour l'industrie passe de 18 % à 22 % en quatre ans.

Du point de vue de la mise en valeur globale du capital il se manifeste du fait des transformations du procès de production une forte tendance à l'élévation de la composition technique (travail mort/travail vivant) et organique (capital constant/capital variable) du capital. Ce trait structurel fait que le capital industriel est confronté en permanence au problème d'assurer conjointement l'extraction des ressources d'accumulation nécessaires à son propre développement et la rentabilité des investissements en place, menacé par la baisse tendancielle du taux de profit. Le capital se trouve ainsi dans une situation où :

— Les formes prises par la concurrence capitaliste européenne ne lui permettent de poursuivre sa mise en valeur (la production et la réalisation sur le marché de la valeur et de la plus-value) qu'à condition d'élever considérablement son niveau de productivité ce qui implique notamment une accumulation sans précédent de capital constant.

— Cette accumulation pose dans l'immédiat des problèmes de financement, dans la mesure où le partage entre profits et salaires tel qu'il résulte de la lutte économique de classe dans cette période ne suffit pas à fournir les ressources nécessaires à l'accélération du rythme d'investissement. Une des conséquences en est que sous l'hégémonie croissante du capital financier, les rapports entre capital industriel et capital bancaire et leur contribution respective à l'accumulation productive connaissent dans la période une sensible évolution. Le rôle du système bancaire et notamment du système bancaire privé dans le financement des investissements se développe puissamment. A titre indicatif, on signalera que la capacité de financement des institutions financières (1) a plus que doublé de 1967 à 1971, que corrélativement, l'intensification de l'accumulation industrielle s'est partiellement fondée sur un développement sans précédent de la collecte bancaire, notamment auprès des particuliers qui assurent la récupération aux fins de mise en valeur du capital d'une partie croissante des revenus distribués par les entreprises sous forme de salaires.

Mais ce recours au financement bancaire, ne résoud en rien les problèmes de rentabilité du capital industriel. Au contraire, l'alourdissement des charges financières s'ajoute à l'ensemble des facteurs (accumulation accélérée de capital constant, élévation de la composition organique du capital, alourdissement du coût nominal de la force de travail...) qui font que dans la période ouverte par 1968, la baisse du taux de profit, de tendancielle, menace en permanence de devenir effective.

B) Cette situation contradictoire explique pour l'essentiel l'acuité prise dans la période récente par la lutte sociale menée autour des diverses composantes du taux d'exploitation (salaires, prix, productivité...)

b-1) La lutte salariale et la « politique sociale »

On a déjà souligné l'accélération très sensible du rythme de croissance des rémunérations salariales nominales depuis les accords de Grenelle par rapport à la période antérieure.

Ceci résulte bien sûr des formes nouvelles prises par la combativité ouvrière et de la façon dont les centrales syndicales ont entendu l'utiliser au plan de la lutte proprement salariale.